

Évaluation à l'oral de la compréhension en lecture de textes narratifs chez des garçons de 5^e secondaire

Amélie Guay

Number 164, Winter 2012

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/65903ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Guay, A. (2012). Évaluation à l'oral de la compréhension en lecture de textes narratifs chez des garçons de 5^e secondaire. *Québec français*, (164), 83–85.

Des didacticiens, membres de l'Association internationale pour la recherche en didactique du français (AIRDF), souhaitent communiquer les résultats de leurs recherches ayant des retombées concrètes sur l'enseignement et l'apprentissage du français dans toutes ses dimensions et à tous les ordres d'enseignement.

Évaluation à l'oral de la compréhension en lecture de textes narratifs chez des garçons de 5^e secondaire

PAR AMÉLIE GUAY*



Il arrive fréquemment que les garçons réussissent moins bien que les filles en lecture de textes narratifs. Cette situation n'est pas particulière au Québec : les tests standardisés internationaux en lecture, dont ceux de PISA, montrent bien la meilleure réussite des filles aux dépens des garçons, et ce, parmi tous les pays de l'OCDE. Plus près de nous, nous savons aussi que le *Plan d'action sur la lecture à l'école* du MELS vise à améliorer les pratiques de lecture des jeunes, particulièrement celles des garçons. Ces raisons nous ont amenée à explorer des moyens afin d'améliorer la réussite des garçons de 5^e secondaire en compréhension de textes narratifs.

Entre 1994 et 2006, le MELS fournissait, à la fin de la 5^e secondaire, une épreuve d'appoint de compréhension de la lecture essentiellement centrée sur des textes narratifs. Ces derniers ont toujours occupé une place importante dans les classes de français et, par le fait même, dans les évaluations préparées par les enseignants. Encore aujourd'hui, malgré une utilisation plus importante d'une combinaison de textes narratifs et courants, les évaluations finales en lecture sont encore souvent centrées sur la lecture de textes de type narratif. À ce sujet, Nicole Van Grunberbeck et ses collaborateurs, dans leur étude longitudinale sur les compétences en lecture des élèves du secondaire de 2004, nous apprennent que les textes narratifs sont généralement plus difficiles à lire pour les moins bons lecteurs et que les niveaux supérieurs de compréhension peuvent être problématiques pour les garçons.

Une solution proposée : évaluer les réponses à l'oral plutôt qu'à l'écrit

La piste de solution à ces préoccupations que nous avons choisi d'explorer est l'évaluation de la compréhension en lecture à l'aide de réponses orales plutôt que par les habituelles réponses écrites. De nombreuses raisons nous amènent à considérer ce type d'évaluation dans un cadre de compréhension en lecture.

Traditionnellement, l'évaluation recourt à l'écriture. Pourtant, jusqu'au XIX^e siècle, l'évaluation à l'oral était très répandue et si ce modèle est aujourd'hui quasi disparu au Québec, il est toujours courant en France (Felx, 1996). En plus d'être le premier moyen de communication de l'enfant, l'oral en tant que moyen pour apprendre est omniprésent dans les classes, notamment à travers les discussions et les échanges (Chemla et Dreyfus, 2002), et les élèves y sont habitués. De plus, la parole est l'un des moyens d'évaluation différenciée reconnus par le MELS (2006a) dans le *Cadre de référence de l'évaluation des apprentissages*. En outre, nous savons que la communication orale, par le truchement de discussions, de questionnement-réponse, d'échanges et de débats, permet aux enfants et aux adolescents de développer une meilleure capacité de réflexion et d'analyse au sujet d'un texte (Chemla et Dreyfus, 2002), car en expliquant une idée à un interlocuteur, « il devient possible d'organiser ses explications pour faciliter la compréhension chez [cet interlocuteur] » (Lafortune et Dubé, 2004, p. 47).

L'expérimentation

En réponse à ces préoccupations, nous avons vérifié si des garçons de 5^e secondaire expriment mieux leur compréhension en lecture de textes narratifs lorsqu'ils répondent oralement à des questions de compréhension que lorsqu'ils y répondent par écrit. Trente-deux sujets âgés entre 15 et 17 ans ont participé à l'expérimentation. Le premier groupe compte 22 élèves (10 garçons et 12 filles) qui ont été évalués à l'écrit, et le second, 10 élèves (7 garçons et 3 filles) évalués à l'oral. L'épreuve était la même pour tous, de même que les consignes à suivre. Une seule différence : plutôt que de répondre par écrit sur les feuilles du questionnaire, les élèves du groupe évalué à l'oral répondaient en s'adressant directement à la chercheuse. Leurs réponses étaient enregistrées.

Pour ce faire, nous avons utilisé l'épreuve d'appoint en compréhension en lecture de 5^e secondaire, conçue par le MELS et fournie aux écoles en 2006. Les questions y étaient regroupées sous quatre habiletés : *reconstituer le contenu du texte*, *reconstituer l'organisation du texte*, *discerner le point de vue adopté dans le texte* et *réagir au texte*. Ces habiletés, qui étaient au cœur du programme de français de 1995, peuvent, aujourd'hui, être liées aux dimensions de la compétence *Lire et apprécier des textes variés* du programme de formation de l'école québécoise (PFEQ). Pour faciliter la compréhension de la nature des habiletés, le tableau 1 établit la correspondance entre les habiletés identifiées par le MELS et les dimensions de la lecture (compréhension,

interprétation, réaction et appréciation) présentes dans le PFEQ. Il est à noter que les composantes *réaction* et *appréciation* n'étaient pas distinguées dans l'épreuve choisie.

L'épreuve utilisée, *Un héritage inattendu* (MELS, 2006), repose sur la lecture, par les élèves, de trois textes narratifs¹. Chacun commence par une présentation de l'auteur et deux activités préparatoires sont ensuite proposées aux élèves : une réflexion personnelle permettant l'activation et l'organisation des connaissances antérieures et un tableau à remplir orientant la prise de notes. Le questionnaire de l'épreuve comporte 12 questions, dont 5 sont divisées en 2 sous-questions, ce qui porte à 17 le nombre total de questions. Puisque chacune des questions n'a pas le même poids dans le résultat final, le tableau 2 rend compte de la répartition des points, classés selon les habiletés.



À titre d'exemple, et afin de mieux comprendre le contenu de l'épreuve, l'encadré ci-dessous présente quelques-unes des questions auxquelles les élèves ont dû répondre.

Résultats obtenus

Pour mener à bien cette expérimentation, nous nous sommes inscrite dans le cadre d'une recherche de nature descriptive (Van der Maren, 1996) et avons utilisé des statistiques descriptives afin d'analyser les résultats des élèves aux tests de notre étude. En raison du petit nombre de sujets, la signification statistique des résultats ne peut cependant être établie. Malgré cela, plusieurs des résultats obtenus témoignent de l'avantage que pourrait représenter l'évaluation par une épreuve à l'oral pour favoriser la réussite en compréhension en lecture chez les garçons de 5^e secondaire.

Notre recherche montre que, lorsque les élèves sont évalués à l'écrit, les filles réussissent, en moyenne, toujours mieux que les garçons. Or, lorsque les garçons sont évalués à l'oral, des différences intéressantes sont observées. En effet, les garçons soumis à l'épreuve à l'oral obtiennent, en moyenne, des résultats plus élevés que ceux qu'ont obtenus les garçons soumis à l'épreuve à l'écrit, voire, parfois, plus élevés que ceux qu'ont obtenus les filles évaluées à l'écrit. Considérant l'évaluation des habiletés de compréhension en lecture telles qu'identifiées par le MELS dans l'épreuve de 2006, nos résultats montrent que, pour deux d'entre elles, soit *reconstituer le contenu du texte* et *réagir au texte*, l'évaluation à l'oral permet aux garçons d'obtenir des moyennes supérieures (respectivement

78 % et 88 %) à celles qu'ont obtenues à l'écrit les filles (respectivement 66,6 % et 79,2 %) et les garçons (respectivement 51,7 % et 63,3 %). Bien que le nombre restreint de sujets ne nous ait pas permis de calculer la signification statistique de ces données, les différences observées rendent attrayant le recours à un moyen d'évaluation qui, dans le cadre de notre recherche, a avantage les garçons. Au sujet de l'habileté *discerner le point de vue adopté dans le texte*, les données montrent que les garçons évalués à l'oral (92 %) réussissent aussi bien que les filles évaluées à l'écrit (92,3 %) et dépassent, encore une fois, les garçons évalués à l'écrit (84,5 %). Enfin, à l'habileté *reconstituer l'organisation du texte*, l'analyse des résultats montre que les garçons évalués à l'oral ont obtenu des résultats similaires (65,7 %) à ceux qui ont été évalués à l'écrit (66,1 %), mais en deçà de ceux des filles évaluées à l'écrit (72,4 %). Cela nous fait dire qu'en moyenne l'évaluation à l'oral de l'habileté *reconstituer l'organisation du texte* ne défavorise pas les garçons, mais ne leur permet pas nécessairement d'obtenir des résultats supérieurs.

En somme, nous constatons que l'évaluation par une épreuve à l'oral plutôt qu'à l'écrit a permis aux garçons, dans le cadre de cette recherche, d'obtenir des résultats supérieurs pour trois habiletés (*réagir au texte*, *discerner le point de vue adopté dans le texte* et *reconstituer le contenu du texte*) et de maintenir un résultat équivalent dans le cas d'une quatrième (*reconstituer l'organisation du texte*). De plus, pour deux des quatre habiletés (*réagir au texte* et *reconstituer le contenu du texte*), l'évaluation par une épreuve à l'oral a permis

Habiletés de compréhension en lecture	Exemples de questions
Reconstituer le contenu du texte (compréhension)	<i>En vous référant au début de chaque texte, dites quel sentiment les jeunes personnages éprouvent à l'égard de l'adulte nommé dans le tableau suivant. Justifiez votre réponse.</i>
Reconstituer l'organisation du texte (compréhension)	<i>Dans la nouvelle de Robert Cormier, quelle importance la moustache a-t-elle dans le déroulement du récit ?</i>
Discerner le point de vue adopté dans le texte (interprétation)	<i>En vous référant aux paragraphes 41 à 52 de la nouvelle « La moustache », dites pourquoi l'attitude de l'aide-soignante offusque Mike.</i>
Réagir au texte (réaction)	<i>Parmi les trois récits proposés, lequel porte le message qui vous semblerait le plus important à transmettre aux jeunes d'aujourd'hui ? Justifiez votre réponse.</i>

Tableau 1 CORRESPONDANCE ENTRE LES HABILETÉS DE L'ÉPREUVE TELLES QU'IDENTIFIÉES PAR LE MELS ET LES DIMENSIONS DE LA LECTURE DU PFEQ

Les habiletés de compréhension en lecture de l'épreuve (MELS)	Les dimensions de la lecture du PFEQ
Reconstituer le contenu du texte	Compréhension
Reconstituer l'organisation du texte	
Discerner le point de vue adopté dans le texte	Interprétation
Réagir au texte	Réaction et appréciation

Tableau 2 RÉPARTITION DU NOMBRE DE QUESTIONS ET DE POINTS SELON LES HABILETÉS IDENTIFIÉES PAR LE MELS

Habiletés de compréhension en lecture	Répartition des questions	Répartition des points
Reconstituer le contenu du texte (compréhension)	6	35
Reconstituer l'organisation du texte (compréhension)	3	21
Discerner le point de vue adopté dans le texte (interprétation)	6	22
Réagir au texte (réaction et appréciation)	2	12
	17	90

aux garçons de surpasser les filles, une situation inusitée lorsqu'il est question de compréhension en lecture. Traduits en termes de composantes de la compétence *Lire et apprécier des textes variés*, ces résultats mènent aux conclusions suivantes :

- Les garçons de notre expérimentation qui ont répondu à l'oral ont obtenu, en moyenne, des résultats en **compréhension** et en **interprétation** qui s'avèrent semblables à ceux des filles qui ont été évaluées à l'écrit et supérieurs à ceux des garçons qui l'ont été aussi à l'écrit.
- Les garçons de notre expérimentation qui ont répondu à l'oral ont obtenu, en moyenne, des résultats en **réaction / appréciation** qui sont supérieurs à ceux des filles et des garçons évalués à l'écrit.

Conclusion

Grâce aux résultats obtenus à l'aide de nos instruments de recherche, nous avons vérifié si, dans un contexte d'évaluation de la compréhension en lecture de textes

narratifs, les garçons de 5^e secondaire obtenaient de meilleurs résultats lorsque que l'évaluation se faisait sous forme d'une épreuve à l'oral plutôt que d'une épreuve à l'écrit. Les résultats obtenus témoignent de l'avantage que pourrait représenter une forme d'évaluation orale.

Cette étude a voulu explorer le recours à un médium d'évaluation différent du médium traditionnellement utilisé en classe. Bien entendu, nous sommes consciente que, compte tenu de l'organisation scolaire actuelle, les enseignants pourraient difficilement mettre sur pied de telles évaluations orales dans leurs classes. Or, nous croyons qu'il s'agit d'une vision de l'évaluation qui mérite d'être expérimentée et considérée par les enseignants. Il serait possible de profiter des périodes de lecture individuelle pour interroger les élèves séparément, ou encore d'avoir recours à d'autres dispositifs tels que les cercles de lecture, les discussions, les débats et les baladodiffusions. Enfin, ce type d'évaluation pourrait être utilisé

comme une mesure d'adaptation pour des élèves en difficulté.

Ce texte fait suite à mon mémoire de maîtrise, intitulé « Évaluation de réponses orales plutôt qu'écrites aux questionnaires sur la lecture de textes narratifs : un meilleur moyen pour permettre aux garçons de 5^e secondaire d'exprimer leur compréhension », présenté à l'Université du Québec à Montréal sous la direction de Gilles Fortier et la codirection de Clémence Préfontaine. Je remercie Érick Falardeau pour ses commentaires en cours de rédaction. □

* *Chargée de cours et responsable du centre d'aide en français à l'Université du Québec en Outaouais à Saint-Jérôme*

Note

- 1 Les textes de l'épreuve comprennent un extrait du roman *La gloire de mon père* de Marcel Pagnol, un extrait du roman *Les cerfs-volants* de Romain Gary et une nouvelle intitulée *La moustache* de Robert Cormier (traduction de Sophie Chérier).

Références

- CHEMLA, M.-T., et M. DREYFUS, « L'oral "intermédiaire" dans la lecture littéraire en cycle 2 », dans J.-C. CHABANNE et D. BUCHETON [dir.], *Parler et écrire pour penser, apprendre et se construire : l'écrit et l'oral réflexifs*, Paris, Presses universitaires de France, 2002, p. 199-221.
- FELX, C., *L'examen oral : un instrument de mesure des apprentissages*, Montréal, Service d'aide à l'enseignement de l'Université de Montréal, 1996.
- LAFORTUNE, L., et G. DUBÉ, « Métacognition et communication : deux processus en interrelation », *Vie pédagogique*, n° 31 (avril-mai 2004), p. 47-50.
- VAN DER MAREN, J.-M., *Méthodes de recherche pour l'éducation*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, [et] Bruxelles, De Boeck, 2004.